Quiconque affranchit un esclave musulman, Allah affranchira - pour chacun des membres de cet affranchi - l'un de ses membres du feu, même son sexe pour le sien !

Abû Hurayrah (qu'Allah l'agrée) relate que le Prophète (sur lui la paix et le salut) a dit : « Quiconque affranchit un esclave musulman, Allah affranchira - pour chacun des membres de cet affranchi - l'un de ses membres du feu, même son sexe pour le sien ! »
[Authentique] [Rapporté par Al-Bukhârî et Muslim]

Ce hadith souligne le mérite d'affranchir des esclaves musulmans. En effet, celui qui affranchit un esclave musulman aura, de la même façon, affranchi une partie de son corps de l'Enfer. Certes, le fait d'affranchir des esclaves est un moyen d'aider à ce que se concrétise la dignité des musulmans en les débarrassant de l'humiliation de la servitude.

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/6396